

Procès-verbal du Conseil d'école du mardi 26 novembre 2024

Ecole André Malraux, Annexe du Lycée Charles de Gaulle

Etaient présents :

Equipe de direction : Mme Bellus, Principale du Lycée Charles de Gaulle ; M Riggs, Directeur de l'école André Malraux

Equipe pédagogique: Mme Bonnet, Mme Galmiche, Mme Macquart, Mme Mançois, Mme Robert, Mme Robin

Parents représentants APL : M Dubois, M Jadzewicz, M Le Jollivet, Mme Sourdeau

Parent de l'amicale : Mme Bouchard

Ordre du jour :

1. Validation du compte rendu du dernier conseil d'école
 2. Installation du conseil d'école
 3. Point OFSTED
 4. Point rentrée 2024
 5. Les aides aux élèves
 6. Classe de niveau double
 7. Projet communication
 8. Questions des représentants de parents
 9. Calendrier
-

1. Validation du compte rendu du dernier conseil d'école
Le compte rendu du conseil d'école précédent a été validé à l'unanimité.
2. Installation du conseil d'école

Mme Sourdeau, M Vernet, M Detrie, Mme Lewis, Mme Bakemhe, M Dubois, Mme Vieillard, Mme Hami et M Laalej ont été élus comme représentants de parents au conseil d'école. M Detrie, M Le Jolivet, M Sallows, Mme Ségura, Mme Pioger et M Jadzewicz ont été élues comme suppléants.

Le taux de participation au conseil à André Malraux était de 46,66%.

Rappel des attributions du conseil d'école

Le conseil d'école est une instance de décision qui :

- vote le règlement intérieur de l'école.

Il est une instance qui donne son avis et émet des suggestions sur :

- le projet d'établissement / le projet d'école
- le fonctionnement de l'école
- les actions pédagogiques entreprises
- l'utilisation des moyens alloués à l'école
- les conditions d'intégration des élèves handicapés
- les activités périscolaires, sportives et culturelles
- la restauration scolaire
- l'hygiène scolaire
- la protection et la sécurité des enfants

Il est une instance d'information sur :

- le choix du matériel pédagogique
- l'organisation des aides spécialisées
- les rencontres parents/enseignants, les orientations

M. Riggs rappelle que le rôle des parents au conseil d'école est aligné à ces attributions (décision, avis et suggestions, informer). Il rappelle aussi que pour un bon fonctionnement des relations parents-établissement, le rôle de référent de classe n'existe pas, si ce n'est pour relayer des informations transmises par les enseignants. Les questions ou remarques doivent être relayées au directeur et non directement aux enseignants.

3. Point OFSTED

La semaine du 1^{er} octobre 2024, une inspection de l'OFSTED a eu lieu. Le rapport est extrêmement positif et note que l'établissement a reçu une notation de « good ». Plus précisément, l'établissement reçoit la note de « Outstanding » en « Quality of Education and « Early Years »

Quelques extraits du rapport regroupés en trois catégories :

High expectations

- Children in early years have an excellent start to school. The school knows exactly what it wants children to know and be able to do to be well prepared for future learning.
- The school is very ambitious for all pupils. It wants all pupils to achieve highly, academically.
- Pupils receive the support that they need to meet these high expectations. (SEND are well supported)
- Pupils learn well and achieve strong outcomes in national and international tests and examinations.

Extra curricular activities / sens of community

- The school provides a wide and rich range of extra-curricular experiences.
- The school ensures that all pupils have equal access to these opportunities.
- The school fosters a sense of community across all four of its sites.
- Pupils learn about diverse cultures and traditions and the importance of treating everyone equally.
- They also learn to share their opinions and to debate their ideas in respectful ways. As a result, pupils treat each other considerately. They behave respectfully and maturely.

Bilingual school

- The curriculum is highly ambitious.
 - Mostly, pupils are taught the French national curriculum. Skilfully, the school aligns this with appropriate content from the national curriculum for England.
 - Reading is given a high priority in both French and English. Pupils become confident, fluent readers swiftly.
-

4. Fonctionnement de l'école, rentrée 2024

4.1 Changement dans l'équipe

- Mme Dance est en congé maternité depuis le 26/11. Elle sera remplacée par
- Mme Josie Parsons puis par Mme Yasmina Bouabdallah en janvier.

4.2 Effectifs

Rappel:

La Provisoire a décidé de ne pas mettre en place une fermeture en 2024-2025 alors que les chiffres laissent penser qu'une fermeture était possible (moyenne de 21,5 élèves par classe à Malraux contrairement à des moyennes entre 24 et 25 sur les autres écoles).

Effectifs par niveau de classe

PS	MS	MS - GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM1 - CM2	Total
11	21	5+17	26	22	21	26	5 + 19	174

Evolution des effectifs depuis 2018

18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	23-24	24-25
238	232	217	202	203	183	174

Prévision pour 2025-2026

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
?	12 + .	26	17	26	26	21	31

L'inconnu reste le nombre d'élèves qui seront inscrits en PS et en MS en septembre 2025.

Au regard des chiffres, une classe de PS / MS semble possible si le nombre d'inscrits en PS et MS est peu élevé. La proviseure a indiqué que le nombre maximum d'élèves possible en classe de PS et de MS est de 26. Si ce nombre est dépassé, les classes seront maintenues.

Le nombre d'inscrits en PS et en MS doit donc être supérieur à 14 pour la rentrée 2025. A titre de comparaison, 21 élèves ont débuté leur scolarité en PS et en MS à la rentrée de septembre 2024.

4.3 Fonctionnement

Les chiffres sur le comportement, l'absentéisme et les « concerns and complaints » ont été présentés.

5. Les aides aux élèves en difficulté

Les dispositifs d'aide

L'établissement qui vise à accompagner tous ses élèves vers l'excellence scolaire, le traitement de la difficulté scolaire est au centre de nos préoccupations. Voici un petit état des lieux des réponses mises en place :

a) Les aides en classe :

Elles sont nombreuses et diverses : différenciation du travail, étayage de l'enseignant, tutorat, groupe de besoin. Ces aides suffisent généralement à résoudre les difficultés.

b) APC : Activités pédagogiques complémentaires (soutien) :

Le temps de travail de l'enseignant permet une prise en charge d'élèves. Lorsque leurs élèves sont en anglais, les enseignants interviennent dans une autre classe pour accompagner des petits groupes d'enfants (en classe ou en dehors).

La réattribution d'heures de Mme Mendiaux permet de mettre en place des groupes de soutien scolaire en langue française. 16 élèves en ont bénéficié en 2023-2024.

c) Les difficultés persistent malgré les aides en classe : PPRE (Projet Personnalisé de Réussite Educative) :

Le PPRE est un contrat passé entre l'enseignant, l'élève et sa famille. Il fixe des objectifs atteignables et des aides pour les atteindre. Les objectifs sont évalués après une courte période. Le PPRE vise à mettre l'élève en réussite et créer un cercle vertueux. Plusieurs PPRE peuvent se succéder.

3 PPRE durant l'année scolaire 2023-2024

- d) Les difficultés résistent à long terme aux aides mise en place : PAP (Projet d'Accueil Personnalisé)

Le PAP est mis en place suite à un diagnostic. Un dossier est déposé auprès du médecin scolaire qui doit valider sa mise en place. Il est destiné aux élèves ayant un trouble de type « dys » ou les troubles de l'attention. Il suit l'élève pendant sa scolarité et permet de garantir la mise en place d'aménagements spécifiques. (3 PAP en 2023-2024)

- e) PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation)

Il est mis en place lorsqu'un élève en situation de handicap nécessite un aménagement spécifique (aménagement de temps, aide humaine...) En fonction des situations et des projets des familles, une reconnaissance française du handicap peut être nécessaire. Un dossier MDPH doit alors être établi. (1 PPS en 2023-2024)

- f) PAI

Un PAI est mis en place pour un élève nécessitant un traitement médical à l'école. Le médecin scolaire l'établit au regard des ordonnances médicales mis à sa disposition. Les parents demandent l'approche pour ce qui concerne les enfants qui s'ennuient ou à 'Haut-potentiel'. M. Riggs explique que la même approche est suivie, que l'équipe éducative revoit, suit et s'adapte aux besoins de l'élève. Dans les cas plus 'difficiles', ils engagent les diagnostics et les recommandations (médecin/orthophoniste) qui peuvent mener à un suivi 'hors-école

- g) Social Skills groups

Mené par l'orthophoniste et la psychologue scolaire, ils ont pour vocation d'aider des élèves choisis par l'équipe pédagogique, à acquérir des compétences sociales (écoute, travail en groupe, empathie). Les enfants, en petits groupes de maximum 6 élèves, prennent part à une activité agréable à la suite de laquelle les adultes en charge effectueront un renforcement positif autour de certaines valeurs.

Les processus

- a) Le suivi de l'équipe pédagogique :

L'enseignant n'est pas seul dans le suivi de la difficulté scolaire :

Le conseil de cycle se réunit régulièrement pour traiter de la question des élèves en difficulté scolaire. Le médecin scolaire, l'orthophoniste et la psychologue du Lycée Charles de Gaulle sont présents pour accompagner les équipes pédagogiques dans l'identification des difficultés et

les solutions à apporter. La médecin scolaire et l'orthophoniste du Lycée peuvent recevoir des parents au Lycée sur demande de l'équipe pédagogique. Elles ne se déplacent pas à André Malraux pour un seul élève mais lorsque nous pouvons regrouper plusieurs rencontres.

b) Rencontre-parents enseignants :

Une relation parent-enseignant forte est un point essentiel du suivi. Cette cohésion est essentielle. Les réunions parents-professeurs auront lieu le vendredi 13 décembre. Le livret scolaire est également au centre

c) L'équipe éducative

C'est une rencontre menée par le directeur entre les parents de l'élève, l'enseignante et tout autre professionnel de santé ayant un rôle dans le suivi de l'enfant. Elle est un temps d'échange, de partage et de construction collective d'un projet adapté à l'élève en question.

L'équipe éducative peut être réunie à tout moment de l'année. En 2023-2024, plus de 35 équipes ont eu lieu.

d) Fiche de demande d'aide

Les enseignants après consultation du conseil de maîtres transmettent grâce à cette fiche navette leur questionnement quant à certaines difficultés de leurs élèves. Cette fiche permet un dialogue entre le conseil de maîtres et du directeur avec l'équipe du pôle santé du Lycée et permet de statuer sur l'accompagnement nécessaire ou non de l'orthophoniste et de la psychologue du LFCG.

6. Les classes à niveau double

Le niveau double en élémentaire (CP-CM2)

Ce sont des classes avec des enfants de deux niveaux scolaires différents. En général ces deux niveaux se suivent. Les élèves de chaque niveau suivent le programme scolaire qui leur convient.

Les études montrent qu'il n'y a pas de différences dans la réussite des élèves entre ceux qui ont été en double niveau et ceux qui sont en niveau simple. En revanche, les élèves de classe de double niveau sont bien plus autonomes et sont mieux préparés au niveau des compétences sociales. C'est déterminant pour le collège car ils y sont moins encadrés.

Le niveau double en maternelle (PS-GS)

La vie de classe est rythmée par des moments communs et des temps de travail différencié. L'utilisation de groupe de travail permet aisément de donner à chaque enfant un travail qui lui convient.

Les interactions entre élèves sont bénéfiques pour tous en termes de compétences sociales et en termes de bilinguisme.

L'organisation à Malraux :

L'équipe a organisé les classes de double niveaux de manière intelligente : En CM1,-CM2, les élèves de CM1 rejoignent leurs camarades du même âge en anglais et en Histoire-Géographie. Ceci permet un temps en plus petit groupe avec les CM2.

En Maternelle, en MS-GS, les temps d'anglais permettent d'avoir les élèves de GS en plus petit groupe pour faire l'apprentissage des « phonics ».

Autres points :

- Les enseignants choisissent les élèves dans le double niveau pour assurer un bon fonctionnement du groupe.
- Le double niveau ne permet pas de « sauter » une classe. Les élèves suivent les apprentissages de leur classe d'âge.
- Les enseignants éviteront de mettre un élève deux années de suite dans un double niveau avec un petits groupes d'enfants (ex : un élève de CE2 dans une classe de 5 CE2 et 20 CM1 sera dans la classe avec un plus grand nombre de CE2 l'année suivante.)

Un lien d'une association de parents d'élèves très présente en France évoque ce sujet :

<https://www.fcpe.asso.fr/conseils-aux-parents/classes-multiniveaux-une-chance-pour-les-eleves>

7. Projet de communication

Le directeur a évoqué brièvement le projet de communication mis en place au bénéfice de l'école André Malraux dans l'optique d'attirer de nouveaux élèves.

Ce projet est accompagné par une équipe de communication professionnelle. La vidéo communiquée en Novembre est la première étape.

8. Questions des représentants de parents

Questions from Amicale

1. What is the timeline for the construction of the Maternelle rain shelter project? £26,000 has been ring-fenced pending the outcome of the 4 November 2024 Conseil d'école. We have proposed infrastructure investments specifically for the pedestrian crossing and the Maternelle rain shelter, but decisions have been delayed.

→ A decision was taken in June 2023 at the "Assemblée Générale" de l'Amicale to explore the possibilities of funding different projects. After, exploring the school's needs with

the help of parents and teachers in September 2023, the orientation communicated to the Headteacher was that the "Préau" was the orientation chosen. There has never been an official information given to explore a possible investment in the pedestrian crossing.

The Lycée technical teams believe that, according to Ealing regulations, if a shelter was built, it could not exceed 10 square meters, which is insufficient for it to fulfil its purpose. Indeed, the school is built in a "conservation area". The original school surface is 1800m². The extra constructions cannot exceed 10%. The different constructions over the years (Maternelle buildings, Cycle 2 and Cycle 3 shelters come to 170m², leaving only 10m².

The Lycée is ready to contact an architect cabinet that will restudy the planning permissions with Ealing Borough. The cost will be of around 5000£

The Headteacher suggest that he approach the Amicale to consider if they estimate it useful that this Project move forth. He warns that a project about the Crossing path, built in cooperation with Ealing authorities, will also take time.

2. How would the school prefer to use the £1,800 allocated in the 2024-2025 budget for teachers' well-being?

→ *This will be discussed in the Conseil de Maîtres. The school team thanks the parents for this generous gift.*

3. £3,500 has been allocated in the 2024-2025 budget for a crossing guard under health and safety. Does the school have plans to assume this responsibility in 2025-2026?

→ *The Headmistress indicated that the Lycée, will cover this cost as of January 2025.*

Questions from the APL

4. What is the school's policy when a teacher is absent, either when notice is given or call in on the day, and whether any communication is made to the parents when a teacher is absent. Also, what are the qualifications of the people replacing the teachers.

→ *When a teacher is absent, administration does their best to inform parents by sending an email. This is the school's protocol. A school's daily life is intense. Staff work hard daily so it appears that the school runs as smoothly as possible. Taking care of children first means that this message is sometimes not sent.*

The André Malraux school has no replacement teacher on its staff. The school has a list of qualified teachers (with the French teaching degree) which can intervene when needed.

The Lycée has also invested effort and time in training college education level people who wish to follow a teaching career. They are often called upon for substitutions.

That said, it happens that a teacher calls in sick early one morning, and the normally available teachers are unavailable or sick themselves. In this situation, the school will ask a lunchtime supervisor to be with the children. We choose not to split the children up in other classes, which can be difficult to manage for the other teachers.

Over the last 2 years, qualified teachers assured 95% of substitutions. This is extremely high.

5. Is it possible to give a view on the potential VAT addition to the school fees?

Mrs Bellus-Ferreira points out that this was not a matter for the School Council but nevertheless will answer the question.

→ Mrs Bellus reminded the meeting that the LFCG is managed by the AEFÉ and its economic model is radically different from that of private or public schools in London. The French government pays €10 million a year to the LFCG (salaries, equipment, security, etc.).

She explains that this is not a question of increase in tuition fees, as can be read in many questions, is an application of VAT to these fees. The lycée will simply collect this tax and pay it back to the British government. It is therefore important to understand that the LFCG's service offer will not change on 1 January 2025. The LFCG is still working to understand, item by item, on which VAT will be applied and on which it will not, with the help of a consultancy firm, to be able to present a coherent budget at the next School Council meeting on 9 December 2024.

Mrs Bellus-Ferreira adds that this application of VAT could cause some families to fall below the threshold for French government grants. She therefore invites any families wishing to do so to submit an application to the Consulate.

Mme Bellus notes that the price of Petite Section classes will not be affected by VAT. This is because pupils in PS have not yet reached mandatory school age in UK.

6. What to expect next year for GS?

→ This question was answered in section 4. It looks probable, as of today, that there will be a single GS class.

7. André Malraux might close a class next year how does it work? Which class would it be? How would it be beneficial to close a class?

→ This question was answered in section 4.

8. APL and Amicale do a lot to raise funds for the school and parents pay their fees. And it seems like the school rely a lot on those funds to purchase new equipment for the school. Is it possible to have access to the finance? It is to understand how it is organised.

→ Due to lack of time, the question will be answered at the second "conseil d'école".

9. In May 2024, the CE2 activity "cycling at school" was funded by Amicale/APL while in the past it was funded by the school. Is the LFCG budget for those activities/actions is being reduced for Andre Malraux? Does that mean more Amicale/APL budget needs to cover those actions in 2024/2025?
- Due to lack of time, the question will be answered at the second "conseil d'école".
10. Could the school consider offering parents three options for how their children's pictures are used? No; Yes to internal use only, such as the teachers blog; Yes to internal use and externally use, incl. Social media and promotional. Many parents today do not want photographs of their children on social media, due to the risk of mis-use, which can have serious consequences. However, the same parents would still like to see their children featured in pictures on the teacher closed blog for the parents, to see how he/she is doing and participating in school.
- Mme Bellus has reminded the school that the picture authorisation form used at the beginning of school year is the only form to be used. The authorisation form permits parents to make an exception for the annual "class picture". This is the only exception that is permitted.
11. The APL has questioned what the schools is planning on doing for the road safety in front of the school which seems to be getting worse.
- Mme Bellus, as mentioned in question 3, has announced that the Lycée will be taking on the Crossing Guard fee. Also, as announced in the last Conseil d'établissement, Mme Bellus will ask the representants of the SCAC (Service de cooperation et d'actions culturelles) to support the school's next communication towards the Ealing Borough.
-



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger
